

# Fiche Information : Patrimoine-Définition

Régis Bertholon

## La notion de patrimoine

### Patrimoine et succession



Le patrimoine désigne à l'origine certains biens que le père transmet à ses enfants et qui sont destinés à être transmis de générations en générations .

La notion de patrimoine est présente lorsqu'il y a **menace de disparition de certains biens** : c'est le cas lors d'une succession au sein d'une famille, c'est aussi le cas lors de la succession des générations au sein d'une société.

**Patrimoine** nom masculin (latin *patrimonium* ; de *pater*, père) 1. Ensemble des biens hérités du père et de la mère ; ensemble des biens de famille. 2. Bien, héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. 3. (Génétique) Patrimoine génétique, héréditaire : génome. Le Petit Larousse Copyright © Larousse/HER, 1999 © Havas Interactive, 1999

**Étymologie de patrimoine** : vient de *patrimonium* (lat.), apparaît au XIIe. « ensemble des biens appartenant au pater (père) ». « père » implique ici davantage une valeur sociale que physique (indiquée alors par « genitor ») : c'est l'homme représentant la suite des générations, le chef de famille, le propriétaire des biens (Picoche, J. 1992)

Cette notion d'héritage d'un type particulier se retrouve dans la traduction anglaise de patrimoine qui vient de l'ancien français "héritage" d'où le nom de « cultural heritage » et d'administrations ou d'organisations comme English Heritage, Canadian Heritage ou le World Heritage de l'UNESCO (Patrimoine mondial)

**Heritage** *noun* (in *sing.*) 1. property that is or may be inherited; an inheritance. **À** valued objects and qualities such as historic buildings, unspoilt countryside, and cultural traditions that have been passed down from previous generations: *Europe's varied cultural heritage* | (*mass noun*) *the estuary has a sense of history and heritage*. **À** (as *modifier*) denoting or relating to things of special architectural, historical, or natural value that are protected and preserved for the nation: *a heritage centre* | *heritage buildings*. **À** (as *modifier*) *N. Amer.* (of a plant variety) not hybridized with another; old-fashioned: *heritage roses*.

2. *archaic* a special or individual possession; an allotted portion: *God's love remains your heritage*.

**À** God's chosen people (the people of Israel, or the Christian Church).

—**ORIGIN** Middle English: from Old French *heritage*, from *heriter* 'inherit' . © [Copyright](#) Oxford University Press 1999 - New Oxford Dictionary of English

Le mot patrimoine est donc issu du vocabulaire juridique et son acception actuelle est récente datant des années 1970 :

"À la fin des années 1970, il était entendu qu'en adoptant le mot «patrimoine», on insistait sur la dimension collective de l'héritage: on parla progressivement de «patrimoine européen», puis de «patrimoine mondial» pour désigner des monuments, des objets et des lieux. ... Le mot «patrimoine» s'est alors vite avéré d'un usage commode: désignant les productions humaines les plus variées, il possède un caractère englobant qui permet une compréhension pluridisciplinaire; plaçant sous un même regard les beaux-arts et toutes sortes d'artefacts, il a permis d'éviter l'écueil d'une vision hiérarchisante qui se limiterait aux seuls chefs-d'œuvre de l'art." (J.F.Leniaud In (Encyclopedia Universalis 1997)).



« ... le patrimoine tel que nous l'entendons est bien un legs, le produit d'une histoire que nous recueillons chaque jour et que nous tentons de conserver et de protéger, afin de le transmettre à nos successeurs. Il en est des vieilles familles comme des civilisations anciennes, elles ont accumulé un vaste patrimoine qui est une chance, mais aussi une charge pour leurs héritiers. » (Saint Pulgent, M.d. 1995).

### Patrimoine et possession

Quels droits et quels usages peut-on associer à un patrimoine ? La question est fondamentale car elle détermine aussi la manière de conserver ce patrimoine. Certaines conceptions insistent sur les devoirs de conservation qui entraînent des

droits limités comme l'indique la citation de Babelon et Chastel et plus encore celle de Ruskin (cf infra). Mais certains biens sont conservés à la condition que la société les fait siens ; on parle alors "d'appropriation du patrimoine" comme d'une condition nécessaire à la réussite de la conservation. Mais jusqu'où peut aller cette appropriation ?

⌚ « le patrimoine est plutôt une possession qu'une propriété » (Babelon, J.P. et Chastel, A. 1994).

⌚ « ... la conservation des monuments du passé n'est pas une simple question de convenance ou de sentiment. *Nous n'avons pas le droit d'y toucher.* Ils ne nous appartiennent pas. Ils appartiennent en partie à ceux qui les ont construits, en partie à toutes les générations d'hommes qui viendront après nous. Les morts ont encore droit sur eux, et nous n'avons pas le droit de détruire le but de leur labeur, que ce soit la louange de l'effort réalisée, l'expression d'un sentiment religieux ou toute autre pensée dont ils auront voulu voir le témoignage permanent en cet édifice qu'ils édifiaient. Ce que nous-mêmes nous aurons construit, libre à nous de l'anéantir ; mais ce que d'autres hommes ont accompli au prix de leur vigueur, de leur richesse et de leur vie, reste leur bien : leur droits ne se sont pas éteints avec leur mort. Ces droits, ils n'ont fait que nous en investir. Ils appartiennent à tous leurs successeurs. » John Ruskin, *Les sept lampes de l'architecture*, 1880 (Ruskin, J. 1987).

### Fonction sociale du patrimoine

Quel est l'utilité du patrimoine ? A quoi sert-il ? Le patrimoine se distingue aussi par une notion d'utilité différente des autres biens.

⌚ « Dans toute société, le sens du sacré intervient en invitant à traiter certains objets, certains lieux, certains biens matériels, comme échappant à la loi de l'utilité immédiate. » (Babelon, J.P. et Chastel, A. 1994).

Un exemple récent de l'utilisation d'un patrimoine (voire de sa « création ») est donné par l'émergence de la notion de « patrimoine européen », dont on perçoit rapidement l'enjeu politique dans une dynamique du projet européen : « ...la représentation du patrimoine, dans l'Europe d'aujourd'hui, est marqué par le double abandon de l'ancrage patriotique et de l'exclusivité de la grande culture. D'une part, elle englobe désormais, bien au-delà de l'héritage monumental, un ensemble de figures et d'activités tenues pour significatives du passé. D'autre part, sa définition n'est plus étroitement nationale, mais tend à s'identifier à un espace culturel européen, voire occidental. Autrement dit, le fait d'identifier le patrimoine européen comme support d'une identité et d'une mémoire européenne suppose un élargissement des critères de sélection qui annule le principe même de sélection. Quels sont les moyens d'éviter que le patrimoine européen ne devienne un immense « fourre-tout » ? Comment resserrer le champ de cette notion afin qu'une exigence de qualité subsiste, afin d'éviter de s'écrouler sous le poids du passé, tout en conservant des critères de sélection assez larges pour y englober la plus grande diversité ? » (Lê Tri, A.-K. 1997).

« A vrai dire, la culture réside moins dans un patrimoine, que dans la façon qu'on a de le valoriser ; et cette façon suppose un projet, lequel suppose une volonté. » (Lê Tri, A.-K. 1997).

### Bibliographie

Babelon, J.P., Chastel, A. 1994: Babelon, J.P., Chastel, A. - *La notion de patrimoine*. Paris, Liana Levi, 1994.141 p. Encyclopedia Universalis,1997, Encyclopedia Universalis,p.

Lê Tri, A.-K. 1997: Lê Tri, A.-K. - Le concept de patrimoine européen : méthodes et principes de validation. In :

Zuppinger, R. dir. - *Représentations du passé, Patrimoine, musées, problématiques identitaires et culturelles en Europe*. Paris, Le Fil d'Ariane - Institut d'Etudes Européennes Université Paris 8, 1997. pp. 122.

Picoche, J. 1992: Picoche, J. - *Dictionnaire étymologique du français*. Paris, Dictionnaires Le Robert, 1992.620 p.,Les usuels.

Ruskin, J. 1987: Ruskin, J. - *Les sept lampes de l'architecture*. Paris, Denoël, 1987.225 p.

Saint Pulgent, M.d. 1995: Saint Pulgent, M.d. - Il était une fois le patrimoine. *Revue des Deux Mondes*, (octobre 1995), 1995, pp. 51-53.